

VOUOUNO

VOS INFORMATIONS MUNICIPALES

N°74 - VOLONNE - AVRIL 2019



DOSSIER : DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION

LE CARNAVAL



COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

MAIRIE DE VOLONNE

Place Charles de Gaulle - 04290 Volonne
Téléphone : 04 92 64 07 57
Mail : mairie.volonne@mairie-volonne.eu

OUVERTURE AU PUBLIC

8h30 à 12h - tous les matins du lundi au vendredi
15h à 17h30 - les lundis et mercredi après-midi

PERMANENCES DU MAIRE

1 À 2 SAMEDIS PAR MOIS

affichage en Mairie
de 9h à 10h30 sur RDV
à partir de 10h30 sans RDV

PERMANENCES DES ÉLUS

Emmanuel Muller, adjoint délégué au lien social :
le lundi de 15h à 17h
Jean-René Walkowski,
adjoint délégué à l'urbanisme :
le lundi de 15h à 17h

SERVICES SOCIAUX

Les permanences se font à l'Espace des Solidarités :
CCAS / Assistante sociale du CD04 / CLIC / ADMR

CCAS - 04 92 64 07 57

le lundi de 14h à 16h sur rdv
le jeudi de 9h à 12h sans rdv

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL

DÉPARTEMENTAL - 04 92 64 34 15

le lundi matin sur rdv

CLIC VAL DE DURANCE - 04 92 61 53 57

Centre Local d'Information et Coordination
Gérontologie : le jeudi de 14h à 16h

ADMR - Service d'aide à la personne 06 73 70 87 99

le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

LA POPULAIRE - 04 92 34 53 75

LE TEMPS DES CERISES - 04 92 32 59 08

AUTRES INFORMATIONS UTILES

LA POSTE

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h
et les mardi, jeudi et vendredi après-midi
de 13h30 à 16h

BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU

Le mardi de 9h à 11h30 et de 16h à 18h30
le mercredi de 14h à 18h
et le vendredi de 8h45 à 11h30

TRÉSORERIE DE VOLONNE

La permanence est assurée à l'Accueil-Mairie
le mardi de 10h à 12h et de 13h à 16h

MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATINS



COMMUNE DE VOLONNE

provence
alpes agglo

WWW.MAIRIE-VOLONNE.FR

CONFÉRENCE :

VICTOR LIEUTAUD,
LE FÉLIBRE VOLONNAIS À L'HONNEUR
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES !



Victor Lieutaud (1844-1926) était historien, poète, linguiste et philatéliste. Ami de Frédéric Mistral, il devient l'un des plus fervents acteurs de la cause félibréenne. Quel souvenir restait-il de cet humaniste, bibliothécaire de la ville de Marseille, puis notaire à Volonne ? Une conférence lui est consacrée, animée par André POGGIO, aux Archives départementales, **le jeudi 25 avril, à 18h. Entrée libre.**

L'AGENDA

LUNDI 22 AVRIL

- 10h : chasse aux œufs, place du Château, organisée par le Comité des Fêtes

JEUDI 25 AVRIL

- de 9h30 à 11h30 : ateliers du Ramip (jeux),
à la salle polyvalente
- 18h : conférence sur Victor Lieutaud, par André Poggio,
aux Archives départementales

SAMEDI 27 AVRIL

- 9h et 10h30 : visites de l'EcoQuartier,
rendez-vous devant la Mairie

ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE

VOLONNE

VISITE ÉCOQUARTIER

SAMEDI 27 AVRIL

Rendez-vous devant la mairie

1er départ à 9h
accueil café à partir de 8h45

2ème départ à 10h30
petit apéro en fin de matinée

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

Changement de date !

MERCREDI 1^{ER} MAI

- 14h : concours de boules, au café de l'Industrie,
organisé par la Boule volonnaise

DIMANCHE 5 MAI

- vide-grenier et foire aux plantes, au bord du lac,
organisés par le Comité des Fêtes

Chères Volonnaises, Chers Volonnais,

Alors que l'an passé, nous essuyions un passage neigeux au mois de février, cette année, ce sont des températures atteignant près de 25°C qui nous ont fait nous dévêtir un peu... pas facile à suivre ce climat ! Que va nous réserver le printemps ? Nous espérons de tout modérément... petites pluies, petites chaleurs,... et plein de sorties dans le village.

Dans ce Vourouno de printemps, nous avons souhaité mettre en lumière nos jeunes entrepreneurs qui reprennent l'activité de leurs parents, au village, vous faire mieux découvrir ces Volonnaises et Volonnais qui relèvent le défi de faire vivre l'économie de notre village, avec engagement et modernité... Ce reportage, c'est aussi notre façon de les encourager dans leur entreprise.

Nous avons voulu aussi vous présenter l'importance des travaux en cours dans notre village, en vous remerciant encore pour votre patience au regard des gênes occasionnées par l'intervention des entreprises des chantiers. Ce printemps, ce sont près d'une centaine d'intervenants qui sont à l'œuvre dans nos rues : les équipes qui terminent les résidences HHP et celle des espaces verts de l'Eco-Quartier, les équipes qui déploient, pour le compte de l'ASA, l'aspersion sous pression à Sainte-Catherine, à Fémy, au chemin des Oliviers. Celles qui interviennent pour la commune pour y déployer l'assainissement, les équipes qui lancent l'extension du réseau de gaz et les enfouissements des lignes électriques et de téléphone sur la route de l'Escale, l'équipe qui termine les travaux du grand Lavoir, celles qui vont lancer, début avril, les travaux de la nouvelle cantine dans la cour de l'école maternelle et de la chaufferie bois...

C'est une période dense en travaux, dont notre village a besoin pour se moderniser.... Mais comme vous, il nous tarde que cette intensité de travaux se calme et que nous puissions pleinement et sereinement profiter des résultats.

La grande actualité de ce printemps sera bien sûr l'ouverture de notre Maison de Santé... Ce lundi 1er avril (ce n'est pas un poisson !), les professionnels de santé sont venus signer leurs baux dans l'enceinte du nouveau bâtiment qui est désormais prêt à les accueillir. Leur investissement et leur cohésion sont une véritable chance pour

notre village, maintenant doté d'une très belle offre de santé. Nous leur souhaitons une belle installation, ces prochaines semaines.

Le chantier de l'EcoQuartier ayant bien avancé depuis que nous avons organisé des visites en septembre dernier, nous souhaitons vous inviter à nouveau à des visites le **samedi 27 avril : une première visite débutera à 9h, une seconde à 10h30**. Le rendez-vous se situe devant l'entrée de la Mairie. Nous vous espérons nombreux. Cette visite inclura une visite de la Maison de Santé.

Vous trouverez aussi dans ces pages l'actualité de nos associations, les activités classiques de l'hiver, le carnaval, le dépôt de gerbe des retraités de la gendarmerie, les concours de boules... et les animations du printemps à venir : la chasse aux œufs, les journées du patrimoine, la fête du tricot... Une riche actualité !

Pour finir cet édito, nous avons une pensée émue pour les nombreux Volonnaises et Volonnais qui nous ont quittés cet hiver. Rarement, nous avons eu un hiver aussi difficile et c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons vu partir un grand nombre des nôtres, dont monsieur Tissot, qui avait œuvré pour notre village, ou encore Monsieur Julien qui avait siégé de nombreuses années au conseil municipal. Nous avons tenu à leur témoigner notre reconnaissance dans ce bulletin.

Nous vous souhaitons un beau printemps, ponctué de moments partagés !

Chaleureusement,

Sandrine Cosserat

et l'équipe municipale
#MaCommuneJ'yTiens



Sandrine COSSERAT

Maire de Volonne

Conseillère
départementale

MERCREDI 8 MAI

- 10h : cérémonie patriotique

VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 MAI

- Fête de la Nature, à l'Espace Notre-Dame

DIMANCHE 26 MAI

- élections européennes

SAMEDI 15 JUIN

- journée mondiale du tricot, sur la place de la Mairie, organisée par Volonne Initiatives

JEUDI 20 JUIN

- 18h : messe de la saint Jean à la chapelle Saint-Jean de Taravon, suivi d'un apéritif

VENDREDI 21 JUIN

- Inauguration de l'EcoQuartier (sous réserve de modification)

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN

- Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, organisées par la Vieille Pierre

DU VENDREDI 28 JUIN AU LUNDI 1^{ER} JUILLET

- Fête votive (lundi 1^{er} juillet à 22 h : feu d'artifice)

PERMANENCE : « DÉCLARATION IMPÔT SUR LES REVENUS 2019 », EN MAIRIE, LES MARDIS 30 AVRIL, 7 ET 14 MAI, DE 13H30 À 17H.

INSCRIPTIONS AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE.



En mars,
autant
de gelées,
en avril
autant
de poussées...

RETRAITES DE LA GENDARMERIE

Depuis de nombreuses années maintenant, une soixantaine d'adhérents de l'UNPRG – Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie des AHP – autour de leur président, Serge Trentecuisse, se sont retrouvés à la salle polyvalente de Volonne, le 9 février dernier, pour tenir leur Assemblée Générale annuelle. Pour cette association de militaires de tous grades de la gendarmerie (retraités, actifs, réservistes, ainsi que les veuves de gendarmerie – dont l'une d'entre elles est porte-drapeaux), c'était l'occasion d'une cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe en présence de Madame

le Maire, Sandrine Cosserat, de Monique Roux-Revelli, conseillère municipale et de l'adjudant-chef FORT, commandant-adjoint à la communauté des brigades de Château-Arnoux.

Dans son discours, Madame le Maire a souligné l'importance de cette association de gendarmerie en particulier en ces temps difficiles pour la défense et le soutien des gendarmes en activité.

C'est dans la convivialité et autour d'un gâteau des rois que leur après-midi s'est achevé.



LA MARIANNE D'OR DU DEVELOPPEMENT DURABLE



C'est quoi la Marianne d'Or ?

C'est d'abord un concours, présenté comme le premier concours civique de France. La Marianne d'Or consacre chaque année les actions innovantes entreprises par les collectivités locales. Elle distingue le dévouement,

la rigueur, la créativité des politiques locales mises en œuvre par les élus et les acteurs de la fonction publique territoriale.

Solidement enraciné sur nos territoires ruraux et urbains, en métropole et Outre-mer, ce concours est reconnu par les élus et sa distinction appréciée par les institutions locales et la population. Cette reconnaissance offre un coup de projecteur sur les mandats de proximité, considérant que les élus locaux et les institutions de proximité font la force de notre démocratie.

Pourquoi nous avons concouru ?

Nous avons un projet pour notre village : en préservant son âme, son histoire, celle de ses habitants, nous avons relevé le défi d'un cœur de village où il fait bon vivre, attractif, modernisé, au sens durable de la modernité. Nous avons décidé d'engager notre commune vers tout ce que le 21^{ème} siècle propose de meilleur : habitat durable, lieux partagés et proximité des habitants, participation citoyenne, énergies renouvelables, digitalisation, réduction et tri des déchets, valorisation des ressources, de la biodiversité... Des projets menés avec un souci omniprésent d'un financement maîtrisé et optimisé en travaillant sur les partenariats et la mutualisation des coûts.

Notre candidature à "La Marianne d'Or de Développement Durable 2018" s'inscrit dans une volonté de mettre en lumière ce projet pour notre village, créatif et engagé, et de donner l'envie à de nombreux Volonnais d'y participer !

Nous l'avons eu !

Nous sommes heureux que l'engagement et l'innovation que nous portons pour notre commune de Volonne aient été reconnus au travers de cette distinction de la Marianne d'Or du Développement Durable. Nous la dédions à tous ceux qui font que notre village avance et se modernise, au-

tant dans ses infrastructures que dans son organisation... pour, *in fine*, en faire un village où il fait toujours bon vivre.

Nous remercions Alain Trampoglieri, organisateur de ce concours depuis 1984, pour cette mise en lumière, avec cette Marianne d'Or, de belles opérations dans nos villes et villages... avant tout au service des habitants.

LA CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ



18 jeunes Volonnais ont reçu leur carte d'électeur en 2019. Plusieurs d'entre eux étaient présents ce samedi 30 mars à la salle du conseil pour recevoir leur livret de citoyenneté au cours d'une sympathique cérémonie.

ELECTIONS EUROPEENNES - LE 26 MAI

Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

705 *

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

79 *

* Chiffres liés à la réforme du régime des députés - 2019

VOLONNE INITIATIVES

Samedi 15 juin : Journée mondiale du tricot



Le tricot est depuis plusieurs années une activité qui revient à la mode. Une journée mondiale a même été instaurée et prend de plus en plus d'ampleur dans le monde entier.

Les tricoteuses du club « A vos aiguilles » de l'association « Volonne Initiatives » ont décidé, sous la houlette de Chantal Géranton, d'honorer cette journée par une décoration de grande envergure des places Charles de Gaulle, du Château et du cours Jacques Paulon. Elle sera installée huit jours avant le 15 juin et restera quinze jours après.

Pour la réalisation de ce projet,

- * un grand nombre de participants serait agréable et sympathique. Toutes les personnes intéressées peuvent y participer : femmes, hommes, enfants. Il n'est pas nécessaire d'adhérer à l'association pour participer. Tout le monde est bienvenu. Il suffit de savoir tricoter aux aiguilles (le point mousse suffit !) ou au crochet, des petits ou grands ouvrages, des carrés, des triangles, des bandes style écharpes... de toutes les couleurs, que l'on assemblera ensuite pour confectionner des guirlandes, des « chaussettes » à arbre, des chaussettes pour les rampes, les barrières, etc... Certaines villes habillent même leurs bus !
- * pour tout cela, nous avons besoin de récupérer des restes de pelotes de laine. Une poubelle spéciale créée pour l'occasion, vient d'être mise à votre disposition à la Bibliothèque de Volonne. N'hésitez pas à y déposer vos petits bouts de laines.

Merci à tous. Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à participer à ce projet qui va « customiser » le mobilier urbain et colorer notre village !

Renseignements contact :

- * le club « A vos aiguilles » de Volonne Initiatives, tous les mercredis après-midi (salle polyvalente)
- * ou Chantal GERANTON (Tél : 04.92.64.17.64.) qui s'occupe du stock de laine à se procurer pour travailler.

LE COMITÉ DES FÊTES

Notre Carnaval de Venise a eu lieu le 2 mars dernier. Le char du Comité des fêtes et le Caramantran du Centre de loisirs de l'école élémentaire ont défilé dans les rues du village, accompagnés des danseuses de l'association d'Oraison "Dansez Passion". Le beau temps et les Volonnais étaient au rendez-vous pour chasser l'hiver et accueillir le printemps ! Le Comité des fêtes remercie les participants à ce bel après-midi !



Concernant nos futures festivités :

Chasse aux Œufs De Pâques

**Lundi 22 avril
VOLONNE**

Place de la Mairie
Inscription sur place à 10h
pour enfants et adultes

TOMBOLA
un gros Œuf à gagner



* **lundi 22 avril** :
chasse aux œufs
(pour les enfants de
2 à 13 ans) et chasse
à l'œuf d'or pour les
parents. Inscription
sur la place de la
Mairie à 10h. Tom-
bola avec un œuf d'1
kg à gagner !

* **dimanche 5 mai** :
vide-grenier et foire
aux plantes, au bord
du lac. Pour vous
inscrire ou pour plus
d'infos : Aude au
06.72.49.81.60., ou
cdf.volonne@gmail.c
om, ou Facebook.

Dans les mois qui arrivent, le Comité des fêtes déambulera dans les rues de Volonne pour la traditionnelle collecte. Nous vous présenterons, à cette occasion, le programme de la Fête votive ainsi que notre association, à la recherche de nouveaux adhérents ou bénévoles.

AGV VOLONNE L'ESCALE



Pour clôturer la saison 2018/2019, l'AG de notre association se tiendra dans le courant du mois de juin, nous vous informerons par mail et voie de presse une fois la date fixée.

Nous remercions tous nos adhérents de nous être fidèles.

Contact : EDITH SCHWAB 04.92.61.21.17.

UNE ÉCOLE AU VILLAGE

UNE ÉCOLE AU VILLAGE

L'association des parents d'élèves des écoles de Volonne

« Une école au Village » est l'association des parents d'élèves des écoles de Volonne. Une APE peut avoir différentes fonctions :

- Récolter des fonds en organisant différentes manifestations, afin de contribuer au financement de projets pédagogiques des écoles !
- Créer du lien, avec les parents délégués, entre les différents acteurs de la vie scolaire.
- Organiser des moments d'échanges enrichissants au sujet de nos enfants !

Grâce à l'APE de Volonne « Une école au Village », de nombreux projets pédagogiques, organisés par nos écoles, ont pu aboutir (classe verte, achats divers...)

Chaque parent ou proche peut mettre sa pierre à l'édifice afin de garder une APE active et enrichissante pour nos enfants.

Une AG extraordinaire s'est tenue le 5 mars. Malgré la très faible participation des familles, les 4 parents présents ont souhaité préserver l'association dans l'espoir de plus de mobilisation dans l'avenir et de pouvoir malgré tout continuer à soutenir les projets des écoles.

N'hésitez pas à nous contacter :
uneecoleauvillage@gmail.com – 06.19.39.27.45.

FÊTE DE LA NATURE



Les vendredi 24 et samedi 25 mai prochains, une nouvelle édition de la Fête de la nature aura lieu un peu partout en France et aussi à Volonne. Cette année encore, la LPO et la Cistude sont les fers de lance de cette manifestation qui se tiendra à l'Espace Notre-Dame.

La journée du vendredi sera réservée aux scolaires avec une visite de l'exposition « Hirondelles », une sortie sur le même thème, un diaporama sur les abeilles (Ruchers des oliviers). Luigi Corrado animera une sortie sur l'eau.

Le samedi, les mêmes activités seront proposées au grand public avec, en sus, une conférence à 15h, animée par Nicolas Vissyrias (LPO PACA) : « Migration sur la Durance ».

LA BOULE VOLONNAISE



En ce samedi 2 mars, plus de 40 équipes étaient inscrites au concours « hommes doublette » et 20 pour la « doublette femmes ». Et le soleil était aussi de la partie ! Un maximum d'adhérents de la Boule Volonnaise était présent, ce qui nous encourage à poursuivre nos actions !

Prochain RDV le 1^{er} mai, à 14h, au café de l'Industrie, licence obligatoire.

LA VIEILLE PIERRE

Le pont de Taravon

Le 23 février, plusieurs bénévoles de la Vieille Pierre se sont retrouvés sous un beau soleil de printemps pour l'action de mise en valeur du pont de Taravon. Ce magnifique pont en pierre, sur la route Napoléon, un des premiers ponts du village, date de 1865. Comme chaque année, nous avons remonté les déchets sauvages. Cette fois-ci, nous avons abattu un peuplier à moitié mort qui s'écroulait vers la route D4. Les bénévoles ont emporté plusieurs remorques de bois, merci aux services techniques de la municipalité pour avoir remonté le tronc du vallon, nos moyens étant trop légers pour y remédier. A la mi-journée, nous avons partagé un pique-nique sympathique, à l'ombre du petit bosquet qui n'attend plus qu'une table. Rendez-vous est pris en 2020 ! Merci à tous pour cette belle journée !



Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins mettent à l'honneur le bâti traditionnel, les sites et paysages régionaux et le patrimoine immatériel français. À l'occasion de la 22^{ème} édition, **les 22 et 23 juin prochains**, l'association la Vieille Pierre vous propose un programme « naturellement durable ».



Nous accueillerons sur le week-end les artistes de l'association « Gyp Art et Matières » avec une exposition de sculptures en gypse à la salle polyvalente et plusieurs ateliers sur la place du Château. Venez participer à l'atelier bas-relief sur carreau de plâtre animé par Jean-Paul Daire, à l'atelier stuc marbre de Pierre Caron et à un atelier d'initiation à la sculpture sur des petits blocs de gypse, animé par une citoyenne volonnaise, Chantal Gruner.

Le dimanche 23, Marie-Claire, représentant l'association « Maisons Paysannes de France », nous fera une démonstration de peinture naturelle pour bois brut.

Les bénévoles de la Vieille Pierre vous proposeront tout le week-end l'accueil au Moulin à huile avec visites commentées du village médiéval (l'après-midi) et des décors de gypseries du château 17^{ème} siècle (tout le WE). Vous pourrez découvrir aussi l'exposition de sculptures de gypse, complétée par des œuvres réalisées avec des outils en métal recyclé et des sculptures bois.

Horaires des accueils : 9h30-12h/ 14h30-18h (départ des visites du village l'AM à 15h).

Venez nombreux nous rejoindre à la découverte des matériaux anciens.

Contact : Cathy Roux 06.84.54.70.18.

LA NOCTURNE DES 2 TOURS



Notez d'ores et déjà la date dans vos agendas : **vendredi 12 juillet 2019.**

LES CIGALES

Le 6 février dernier, les Cigales, le club du 3^{ème} âge, ont tenu leur AG.

Dans la salle une assemblée très à l'écoute pendant que la présidente, Angèle Roux, a récapitulé les actions positives de l'année écoulée (voyage, repas, lotos...etc...) et a dévoilé les projets 2019 en cours d'étude (repas bouillabaisse, choucroute, voyage organisé dans la Drôme...etc...) 23 membres du bureau et adhérents étaient présents !

Les membres du bureau reconduits à leur poste se sont ensuite retrouvés pour désigner les président et vice-président Angèle ROUX et André MARTIN, secrétaire et secrétaire adjoint : Ginette BRÉMOND et Nicole BAUDINO, trésorière et trésorière adjointe : Janine DRIVON et Laurence VIALLA-BRÉMOND.

A l'issue de cette assemblée, l'occasion était donnée à tous les adhérents de partager un verre de l'amitié.



ENFANCE

La nouvelle cantine



Aux vacances de printemps démarreront les travaux du nouveau restaurant scolaire dans la cour de l'école maternelle. Les grands principes de sa conception sont les suivants :

- accès adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR);
- création d'une salle de réfectoire permettant l'ajout d'au moins 2 tables de 6 enfants, répondant à l'augmentation du nombre de repas servis ;
- création d'un vestiaire « enfants » et d'un vestiaire « personnel » ;
- traitement acoustique de l'espace réfectoire ;
- meilleur flux matière et exigences propre-sale des services vétérinaires ;
- proximité du point de compostage géré par les services techniques
- bâtiment à Haute Qualité Environnementale et construit en Bois des Alpes certifié

Nous réalisons cette cantine dans une approche de Haute Qualité Environnementale. La fin des travaux est prévue aux vacances d'automne 2019.

La fin des travaux est prévue aux vacances d'automne 2019.

Une cantine qu'Emmanuel Muller, l'élus au lien social, souhaite être intergénérationnelle : « nous proposerons quelques places à des personnes âgées, pour prendre leur repas avec les enfants. Nous pensons pouvoir ouvrir environ 5 places pour chacun des 2 services du midi... nous expérimenterons cela progressivement. Cela se fait de plus en plus, avec la création de liens, humainement très intéressants. »

Visite du Moulin à huile par les enfants de l'école maternelle

Dans le cadre du thème annuel portant sur l'eau, les classes de moyenne et grande sections de l'école maternelle ont travaillé sur le moulin à eau. Le but était de découvrir la force motrice que l'eau peut provoquer, apporter. À partir d'une modélisation d'un moulin visionnée sur internet, les élèves ont voulu dessiner le moulin à eau, construire un moulin en petit et en visiter un.

Nous avons passé une séance à dessiner la roue à aubes du moulin, puis nous avons construit une roue à aubes à l'aide de boîtes de camembert et de baguettes chinoises. Ensuite, nous nous sommes intéressés aux engrenages permettant de restituer le mouvement de la roue à aubes aux pierres qui broient. Nous avons fini par une visite du moulin à huile de Volonne (Moulin Trabuc) avec Marie-Anne MULLER et Andrée RENAUD... Chacun a ouvert grands ses yeux devant la roue à godets actionnée

par la force de l'eau, qui entraîne les engrenages puis qui fait tourner la meule de pierre pour écraser les olives et obtenir la pâte. Les enfants ont pris les scourtins en main, comme le faisaient les mouliniers d'autrefois, pour les garnir de pâte d'olive.



Le périscolaire et le centre de loisirs «au coin des lutins»

Du côté du périscolaire:

Les enfants sont toujours autant ravis de fréquenter ce temps-là, surtout avec l'arrivée des beaux jours qui leur permet de prendre leur goûter à l'extérieur et de jouer avec les nouveaux jeux apportés par le père Noël.

Du côté du centre de loisirs:

Nos petits lutins ont confectionné des pinces mémo chenille, une paire de jumelles, un accroche-rêve ainsi qu'une petite fleur pour la fête des grand-mères.

Nos grands lutins se sont affairés à la fabrication du caramantran pour le carnaval du Comité des fêtes et ont trouvé un peu de temps pour confectionner un arbre à bijoux pour la fête des grand-mères. Les enfants ont toujours autant de plaisir à participer aux activités, cette demi-journée est pour eux un moment de jeux, de partage et de complicité.



ENVIRONNEMENT

Marche pour le climat



Notre village, c'est un petit bout de notre planète TERRE, une merveille, que nous sommes tous invités à protéger. A la manifestation lycéenne en faveur du climat, a succédé, le 16 mars, la "marche citoyenne du siècle" pour demander des réponses à la hauteur de l'enjeu que représente le changement climatique. De très nombreux Volonnais, de tous âges étaient présents à Digne. A la façon du colibri, notre village fait sa part !

PAV des Démesses : un nouveau chalet à cartons



Comme le papier, le carton est fabriqué à partir de cellulose, une fibre de bois. En France, le taux de recyclage du papier/carton est de 65%. Tous les cartons se recyclent, à l'exception des cartons souillés. On peut réutiliser la matière jusqu'à une dizaine de fois, après quoi la fibre se dégrade. Recycler le carton permet de fabriquer de nouveaux emballages, des boîtes à chaussures, des boîtes d'œufs, des meubles, des objets de décoration.

Sur Volonne, 3 chalets étaient déjà implantés : un près de la mairie, un à l'espace Pérona et un au parking de la Croix. Depuis ce 13 mars, les techniciens du pôle déchets de l'Agglomération en ont implanté un quatrième, aux Démesses, sur la dalle du point d'apport volontaire.



Ne jeter plus vos mobiles usagés !



Il existe des associations proches de chez nous qui peuvent leur donner une seconde vie, comme l'Association « le point rencontre » (04.92.64.38.05) ou « la Marelle » (04.92.32.37.04) à Château-Arnoux. Elles récupèrent aussi les ordinateurs pour en faire bénéficier ceux qui n'en ont pas les moyens.

Vous avez également la possibilité de les déposer en déchèterie ou chez votre opérateur.

Interdiction de feu



Ce vendredi 29 mars, M. le Préfet des Alpes de Haute Provence a pris un arrêté **interdisant tous feux, jusqu'à nouvel ordre**.

Compte-tenu de la sécheresse exceptionnelle enregistrée sur le département, et considérant le nombre élevé de feux de végétation, la période est jugée très dangereuse. Il est interdit d'allumer un feu dans tout espace végétalisé et à moins de 200 m de ceux-ci.

Obligation légale de débroussaillage

En temps normal, la commune de Volonne est classée parmi les communes exposées en risque « moyen », pour l'aléa d'incendies de forêt.

Pour se prémunir de ce risque, les propriétaires d'habitations situées en forêt, ou dans une zone de 200 mètres autour celle-ci, doivent entretenir la végétation.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires. Vous pouvez vous procurer, à l'accueil de la mairie, les consignes de débroussaillage qui permettent l'atténuation des flammes à proximité des maisons. Sept points sont à respecter :



Le débroussaillage est la meilleure des protections en cas d'incendie. Nous comptons sur votre implication, pour protéger le village et, avant tout, vous protéger, particulièrement en cette période risquée.

ESPACES VERTS ET FLEURISSEMENT

Chenilles processionnaires

L'hiver a été doux et donc la période est prolifique au développement des chenilles processionnaires. Ce printemps marque la phase ascendante de leur propagation. Soyez vigilant, évitez le contact avec les nids ou les chenilles, n'hésitez pas à consulter votre médecin si nécessaire. Pour nos compagnons à quatre pattes, cela peut être aussi très grave, interrogez votre vétérinaire !

Les travaux dans la forêt

La sécheresse de l'an dernier a fait subir un grand stress aux pins noirs de notre forêt. Un dépérissement dû à un champignon (*Spaeropsis sapinéa*) s'en est suivi, il n'y a pas d'autre solution pour les arbres malades que l'abattage. L'ONF va donc procéder à l'abattage de certains sujets en bordure de chemins (une dizaine environ). Avec une pluviométrie record de 1068 mm sur Saint-Auban en 2018 (contre 304 en 2017), nos accès ont été mis à mal, leur entretien est essentiel. Les travaux annuels des pistes se feront à l'automne, en complément de cette opération, le débroussaillage des lisières s'opérera dès ce printemps.

CCAS

Le Parcours Prévention Seniors de la CARSAT

Ce printemps, nous avons mis en place 3 sessions :

- deux ateliers "Bien-Être/Relaxation" (gestion des émotions et du stress) animés par Emmanuelle, sophrologue, qui se termineront début avril ;
- un atelier "Bouger Mieux" (gym douce et prévention des chutes), animé par Gersande, EPGV, qui démarrera dans quelques semaines.

Ces ateliers rencontrent de plus en plus de succès ! Nous avons reçu une soixantaine d'inscriptions pour 36 places et nous regrettons vivement de ne pas avoir pu accueillir tout le monde.

La Prime d'Activité de la CAF



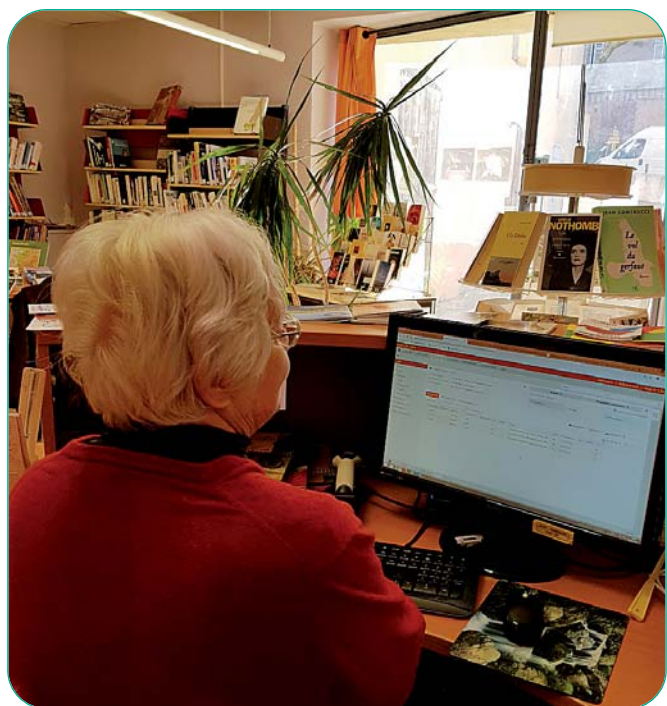
De nombreux foyers pouvant bénéficier de cette prestation n'en font pas la demande aussi, la CAF nous sollicite pour diffuser l'information. La Prime d'activité a fait l'objet d'une revalorisation en 2019, et s'ouvre à plus de bénéficiaires potentiels, soit près de 5 millions de foyers.

Prestation destinée à compléter les revenus professionnels, elle peut être versée dès 18 ans à toute personne exerçant une activité, salariée ou indépendante, mais aussi aux étudiants salariés et apprentis selon certains critères et certains plafonds. La demande se fait exclusivement en ligne sur www.caf.fr.

Les personnes n'étant pas très à l'aise avec les démarches "en ligne" pourront être accompagnées par Iannis, notre jeune service civique, installé à l'accueil de la mairie.

LA BIBLIOTHEQUE DU CHÂTEAU

Depuis le mois de décembre 2018, la Bibliothèque du Château à Volonne fonctionne complètement au sein du



réseau des bibliothèques de Moyenne Durance, puisque désormais le prêt est informatisé. Cela fait déjà plusieurs années que le fonds était en cours d'informatisation ; désormais tout le fonds de documents de Volonne est accessible par internet sur le site [bibdurance](http://bibdurance.com), qui répertorie les catalogues des 4 bibliothèques et médiathèques du réseau : Les Mées, Château-Arnoux, Peyruis et Volonne.

La bibliothèque possède un fonds propre de livres : 3000 titres adultes et 1700 titres enfants. De plus, nous empruntons tout au long de l'année des documents à la Médiathèque départementale, via le bibliobus ; ce qui permet d'augmenter le fonds de livres de 1000 titres environ.

Les bénévoles actuels ont dû se soumettre à un apprentissage minimum pour pouvoir maîtriser le logiciel de prêt commun à tout le réseau ; il faut les féliciter car ce n'est pas une tâche facile !! De plus, ils ne sont que trois, pour assurer les permanences tout au long de l'année, si des personnes sont intéressées pour rejoindre l'équipe existante, il ne faut pas hésiter à se manifester, il faut simplement un minimum de connaissances en informatique pour utiliser le logiciel !

Désormais, les détenteurs d'une carte d'abonnement peuvent emprunter sur tout le réseau, dans les quatre bibliothèques et médiathèques. Le réseau permet un déplacement des documents d'une bibliothèque à l'autre grâce à un système de navette qui circule entre les différents lieux une fois par semaine. Vous pouvez ainsi demander que l'on vous amène à Volonne un livre disponible aux Mées, à Peyruis ou bien à Château-Arnoux.

Les lecteurs peuvent donc emprunter où ils le souhaitent mais ils peuvent rendre également leurs documents dans n'importe quelle bibliothèque ; les documents sont ensuite réacheminés dans leur bibliothèque d'origine, toujours via la navette.

EAU ET ASSAINISSEMENT

#MaCommuneJ'YTiens

L'association des maires de France rappelle l'importance de nos communes, en lançant une campagne de communication sur leurs actions. Nous vous la relayons.

Fournir 12 millions de m³ d'eau potable chaque jour ? On le fait !



Depuis la Révolution française, l'approvisionnement des populations en eau potable relève de la responsabilité des communes. Les communes sont en effet à en charge du « petit cycle de l'eau », les maires sont les garants de l'accès à une eau de qualité pour tous. À ce titre, ils sont pleinement mobilisés pour fournir aux usagers un service performant tant des points de vue environnemental qu'économique. Les communes assurent également le contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites. Elles contrôlent également les

installations d'assainissement non collectif. Ce principe de gestion de l'eau par les communes, vieux de deux siècles, est aujourd'hui remis en question. Les communes ne seront bientôt plus les autorités organisatrices du service public de l'eau et de l'assainissement.

La réforme loi NOTRe de 2015, dans le prolongement de la loi MAPTAM, va bouleverser l'organisation et le périmètre des services d'eau et d'assainissement, en transférant ces compétences aux EPCI. Pourtant, les communes sont bien placées pour apprécier l'échelle pertinente de mutualisation des services et pour organiser efficacement l'exercice de ces compétences. Le petit cycle de l'eau requiert avant tout de la proximité.

Pour aller dans ce sens, dans le cadre du grand Débat, nous avons souhaité envoyer une contribution au Président de la République pour lui proposer de conserver, à titre dérogatoire et expérimental, dans le cadre d'un contrat de confiance avec les services préfectoraux, la compétence de l'eau et de l'assainissement à la commune de Volonne. Nous vous tiendrons informés des avancées de nos démarches.

En ce début d'année 2019, les travaux sont omniprésents

L'année 2019 est intense en travaux et, tout particulièrement, sur nos réseaux d'eau et d'assainissement :

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif du quartier Sainte Catherine ont démarré. Une vingtaine d'habitations sera ainsi prochainement reliée à la station d'épuration.

La route de l'Escale est en chantier. Plusieurs maîtres d'ouvrage financent et coordonnent leurs travaux. Il s'agit d'enterrer les réseaux aériens (électricité haute et basse tension, téléphone, éclairage public) pour plus d'esthétique, d'avoir un nouvel éclairage public plus efficace et moins coûteux et de prolonger le réseau de gaz de ville pour alimenter le camping. Pour la commune, les travaux consistent à remplacer une canalisation d'eau potable et poser une nouvelle conduite d'assainissement pour anticiper des évolutions sur le réseau. Les canalisations passent dans le fossé. Les maisons desservies par la nouvelle conduite d'eau auront leurs compteurs installés sur le domaine public en limite avec les propriétés privées.

Quant aux travaux menés par l'ASA du canal de la Plaine, ils sont menés sur plusieurs secteurs en même temps (pour l'instant, Saint-Catherine-Fémuy et le chemin des Oliviers). D'autres secteurs vont démarrer.

Tous ces travaux sont susceptibles de provoquer des casses sur le réseau et des coupures d'eau ponctuelles et imprévisibles. Le service de l'eau travaille en étroite collaboration avec les entreprises pour intervenir au plus vite lors de ces casses accidentelles. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et vous remercions pour votre compréhension.

D'autres travaux à venir

Le nettoyage des réservoirs d'eau potable aura lieu début juin. Des travaux sont également prévus dans les réservoirs, qui vont nécessiter des tests sur le réseau et des perturbations. Nous vous informerons de ces moments de coupures d'eau.

Avec l'arrivée de l'irrigation sous pression, les compteurs jardins sont amenés à être supprimés. Nous intervenons progressivement, notamment lors d'une intervention du service de l'eau chez un particulier, l'installation est généralement supprimée.

Un beau travail sur l'eau et l'assainissement

Le bilan de la gestion de l'eau sur 2018 a été présenté au dernier conseil d'exploitation du 21 mars 2019. Nous avons ainsi pu remercier, pour leur investissement et leurs résultats, l'équipe technique de la commune.

Sur l'eau potable, 100% des analyses d'eau potable ont été conformes, une quarantaine d'interventions ont été réalisées par les agents municipaux principalement sur les réparations de fuite, la modernisation et l'entretien du réseau et des installations (mise en conformité électrique du réservoir Saint-Jean). Environ 70 compteurs abonnés ont été remplacés. L'étanchéité de la toiture du local technique du réservoir Saint-Jean a été effectuée par l'entreprise « Du-bois Etanchéité ». Sur le périmètre de l'EcoQuartier, les réseaux humides ont été remplacés (330 ml de réseaux neufs pour l'eau et 340 ml pour l'assainissement), et les compteurs abonnés ont été sortis des parties privatives.

Sur l'assainissement collectif, le contrôle de la station d'épuration et des ouvrages associés atteint la note maximale de 10/10. Ce sont les services du département qui réalisent cet audit de surveillance et, depuis 2014, c'est la première fois que nous atteignons une telle note. Enfin, sur l'assainissement autonome, le service SPANC a instruit plusieurs dossiers de réhabilitation d'assainissement non collectif. Suite aux travaux de mise en conformité des dispositifs d'assainissement autonome par leur propriétaire, 6 dossiers de demande de subvention ont été déposés en mars 2019 à l'Agence de l'Eau. Nous attendons le versement prochain des aides pour les reverser aux particuliers.



DURANCE NAUTIQUE

Dans un cadre naturel, venez découvrir les joies de la navigation avec DURANCE NAUTIQUE, nouvelle base nautique à Volonne, ouverte à partir du 27 avril 2019, du mercredi au dimanche et, en juillet/août 7 jours sur 7, de 9 h à 19 h. DURANCE NAUTIQUE est installée dans le camping « Sunélia l'Hippocampe », sur le lac de Volonne, accessible en empruntant le chemin du tour du lac.



Location de matériel et des stages pour toute la famille !

La base nautique propose à la location : vélos de ville, VTT de plusieurs tailles, paddle, canoës, pédalos, barques, bateaux électriques... et l'animation d'activités nautiques, avec une équipe diplômée composée de :

- **Ravi Sauvageon**, Moniteur fédéral de voile et chef de base qui possède une belle expérience en club de voile. Il accompagne les encadrements en optimist et en paddle et vous accueillera au point location.
- **Gilles Bénard**, Brevet d'Etat de Voile. Il organise le point location et encadrera les activités nautiques avec sa sensibilité pour la faune et la flore, il vous assurera une découverte de la nature.

Plusieurs stages d'initiation sont proposés. A partir de 12 ans, des initiations au paddle, Stand up paddle, avec la possibilité de découvrir la nature et la glisse, qu'elle soit sportive ou ludique. De 6 à 12 ans, des initiations à la voile : l'optimist est un bateau à voile formidable pour s'initier à la voile et découvrir le milieu naturel.

Contacts et renseignements :

Gilles Bénard 06.95.75.48.89.

Ravi Sauvageon 06.81.32.72.76

ILS NOUS ONT QUITTÉS

De nombreux décès ont touché notre commune au cours de cet hiver, plus d'une dizaine depuis le 1^{er} décembre, essentiellement parmi nos aînés. Nous les rappellerons dans un prochain numéro avec la présentation annuelle de l'Etat Civil. Ces disparitions sont autant d'épreuves pour les fa-

milles endeuillées auxquelles nous exprimons toute notre compassion. Elles sont aussi une perte pour notre communauté villageoise.

Nous souhaitons rendre un hommage particulier à deux hommes qui ont, chacun à leur façon, participé grandement à la vie publique.

Le 20 février, nous avons accompagné Jean JULIEN jusqu'au cimetière Saint-Martin. Volonnais de naissance, il a été, jusqu'à sa retraite, le facteur du village, affable et serviable envers tous. En même temps il tenait le secrétariat des mairies de Sourribes et d'Aubignosc, là encore au service de tous les habitants et des élus. Elu lui-même au Conseil Municipal de Volonne pendant 30 ans (un record de longévité pour notre commune !), il présida la commission des travaux sous la municipalité Bourdet. Jeannot Julien, homme chaleureux et bienveillant, nous laissera l'exemple du dévouement à l'intérêt public et de l'attachement à son village.



Quelques jours plus tôt, le 5 février, c'est Olivier TISSOT qui s'en est allé pour le paradis des honnêtes hommes, au sens classique du terme, dans sa centième année.

Lui était un Volonnais d'adoption et de cœur. C'est dans la vie associative qu'il s'est impliqué, au service du patrimoine, avec son épouse Elizabeth : Renaissance de Saint-Martin, dont il a été longtemps le trésorier, et la Vieille Pierre, dont il a été un membre actif. On lui doit notamment la fresque sur Napoléon au retour de l'Ile d'Elbe, en cours de restauration, et qui va reprendre sa place près du grand lavoir et de la grande fontaine, non loin de sa maison historique attenante à l'ancienne mairie. Nous garderons d'Olivier Tissot le souvenir d'un homme qui a su allier la passion et l'élégance, la générosité et la rigueur intellectuelle.



La rédaction du Vourouno et la Municipalité expriment aux proches de Jean JULIEN et d'Olivier TISSOT, leurs sincères condoléances et toute leur sympathie.

Directeur de la publication : Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction :

Sandrine Cosserat, Anne Rega-Vancouwenberghe et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos : l'équipe municipale, Robert Amayenc.

En couverture :

« Le carnaval de Volonne »
par Robert Amayenc.

Création et mise en page :

frederic.pellegrini [grafist] - 06 11 43 40 97

Impression IAP Manosque : 04 92 87 46 10

Tirage : 1100 ex. sur du papier normes écologiques PEFC

DOSSIER : DE GENERATION EN GENERATION...

Ils sont le passé et l'avenir de notre village



Enfant de la ville ou enfant de la campagne, où vous situez-vous William ?

William JAUME : En ce qui me concerne, je suis issu d'une famille d'exploitants agricoles installée sur la commune de Volonne en 1967, au quartier « Le Plan », où ils ont succédé à la famille Heyries, en reprenant la "Campagne du Plan".

Certes, j'ai fait des études en électricité et ma licence « électricité et énergies renouvelables » en poche, j'ai travaillé à la ville, entre 2011 et 2015, en tant qu'électricien dans l'industrie. Assez vite, j'ai décidé de revenir à la campagne. Il m'a fallu suivre une formation agricole, passer un bac professionnel « conduite et gestion d'exploitation agricole » et c'est en 2017, à l'âge de 28 ans, que j'ai intégré la société agricole familiale L'EARL La Pommeraie du Vançon, créée en 2001 par mes parents.

Mon objectif est de pérenniser et développer un peu plus l'exploitation en diversifiant les productions, notamment en y ajoutant la production de légumes et de plantes à parfum... Bientôt vous découvrirez un beau champ de lavande sur le plateau de la Rouvière.

Notre exploitation, qui couvre 55 hectares sur la commune, est très diversifiée et produit à ce jour des céréales, des pommes, des légumes, des fourrages, des plantes à parfum et de l'huile d'olive.

En m'installant, je suis la troisième génération sur l'exploitation, après mes grands-parents Albert et Raymonde Jaume et mes parents Gilbert et Béatrice Jaume.



Perpétuer les traditions a un sens pour vous Cyrille ?

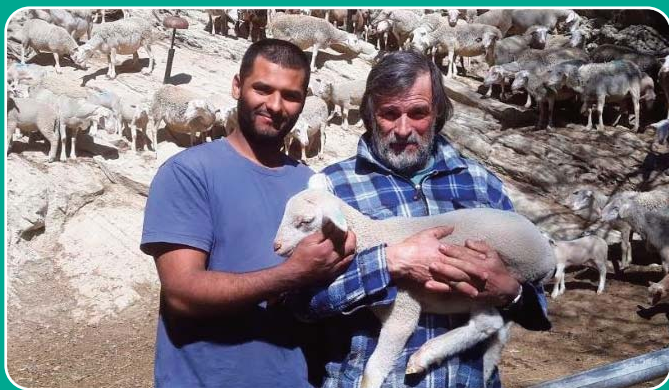
Cyrille BÉRAUD : Bien-sûr, car d'aussi loin que je me souviens, je ne me rappelle pas avoir voulu faire autre chose que suivre la trace de mes aïeux en cultivant la terre et en élevant des bêtes.

Pour ce faire, j'ai étudié à Carmejane, le lycée agricole situé aux portes de Digne, et ayant obtenu mon C.A.P., ma passion a pu se concrétiser et je me suis installé en GAEC avec mon père en 2017.

Mon « chez moi » ce sont les aimables vallonnements qui s'étendent, en pente douce, depuis le BEAU CHÊNE (traduction provençale de Rourebeau) jusqu'à Volonne, le bourg, qui s'étale aux rives de la Durance.

Je suis le fils de Jean-Christophe, petit-fils d'Abel et arrière-petit-fils de Désiré, je suis la 4ème génération de Béraud à exploiter la ferme de Rourebeau depuis 100 ans qu'elle est dans notre famille.

Je suis très fier de mon troupeau de 25 belles vaches Aubrac à la robe fauve et aux cornes en lyre. C'est une race à viande que nous vendons par cartons de 7 kg : elle obtient un franc succès car elle est bio. L'alimentation des bêtes est totalement naturelle. Le fourrage et les céréales cultivés sur nos terres servent uniquement à leur nourriture. Nous n'achetons rien à l'extérieur et sommes ainsi absolument sûrs de nos produits.



Le retour aux sources, ça vous parle David ?

David BRIANÇON : Oui tout à fait, quand j'étais plus jeune je me suis dirigé vers un Bac Pro mécanique, j'ai travaillé 8 ans dans un garage dans les Hautes-Alpes.

Quand mon père a pris sa retraite, j'ai ressenti le besoin de revenir à ma première passion : l'agriculture !

Vous savez, la ferme de Coques est une exploitation agricole familiale depuis 5 générations.

Mais pour réaliser mon rêve, j'ai dû faire une année de formation à Carmejane afin d'obtenir le bac professionnel de responsable d'exploitation agricole.

J'aime m'occuper du cheptel mais aussi de l'entretien et de la culture des terres, ainsi je peux contribuer à la continuité du patrimoine familial, et je veux offrir à mes enfants une certaine qualité de vie.

Je produis des agneaux que je vends en direct aux particuliers, sous forme de caissettes. Ce circuit-court est très apprécié. Le produit est ainsi valorisé et je peux aussi avoir des retours sur la qualité de notre viande.



Travailler en famille, comment est née cette idée Alys ?

Alys BRAVAY : J'ai grandi à Volonne, collègue à Château Arnoux, lycée à Sisteron... et adolescente, j'ai travaillé les étés au camping. J'y ai occupé plusieurs postes : vente du pain le matin, snack, bar, épicerie, restaurant, réception... L'idée était de découvrir des missions différentes.

J'ai aussi contribué à la communication de l'Hippocampe via les réseaux sociaux et les reportages photos et vidéos.

Durant toutes ces années, mon père m'a sensibilisée à la stratégie de l'entreprise et aux futurs projets. Il m'a donné le goût de ce lieu et de cette aventure entrepreneuriale... L'idée vient de là... mais avant, j'ai voulu découvrir le monde.

À 17 ans, après mon Bac, j'ai étudié pendant 5 ans : 4 années à l'école de commerce EDHEC à Nice, un échange universitaire à Rotterdam et une année de césure à Los Angeles pour améliorer mon anglais. J'ai ensuite complété

ma formation en communication et événementiel à Paris, puis travaillé en entreprise chez HAVAS Sport, puis à Disneyland Paris... J'y organisais des événements regroupant plus de 1500 personnes... Forte de ces expériences, j'ai finalement décidé de rejoindre l'entreprise familiale, fondée, il y a plus de 50 ans, par mes grands-parents.

Je me suis toujours dit que je voulais d'abord apprendre, voyager et ensuite revenir travailler au camping, apporter une plus-value. Aujourd'hui, je suis directrice adjointe de l'Hippocampe auprès de mon père et de mon oncle, et je m'occupe de différents domaines : la restauration, l'animation, la communication et l'événementiel. Ma famille est là, elle m'épaule et m'aide à préparer la succession.



Et vous, Guillaume, comment envisagez-vous l'avenir ?

Guillaume MARROU : (en souriant) À Volonne ! Mais c'est vrai que ça ne semblait pas une évidence après le collège !

D'ailleurs, je suis parti à Gap au lycée Paul Héraud pour suivre une formation d'assistant d'architecture, j'ai eu mon Bac, mais très vite je me suis réorienté dans le milieu du commerce. Ma formation, de presque un an dans le négoce de construction (SAMSE, Gédimat-Conil), a révélé mon goût pour la vente, le contact et le service aux personnes.

Peut-être déjà les prémices d'un projet qui commençait à germer doucement !

Il est vrai que mes arrière-grands-parents avaient initié cette activité mais c'est mon oncle Florent qui l'a professionnalisée, soutenu par mon père. Il a développé l'activité horticole, le maraichage, des cultures raisonnées... il a déménagé et agrandi les serres, créé un bel espace d'accueil et de vente au nord du village.

Dès que la belle saison arrivait, j'aidais en tant que vendeur sur les marchés et foires du carrefour. Cette complicité familiale a fini de me convaincre : je devais revenir dans mon village et, pour cela, poursuivre mes études en commerce.

Le BTS en alternance est devenu un objectif, le faire dans l'entreprise horticole familiale, une évidence ! J'y suis, et si le domaine de l'horticulture n'est pas nouveau pour moi, je fais en sorte de consolider mes acquis. Être la quatrième génération d'horticulteurs : c'est un vrai challenge !

La commune de Volonne est fière de ces jeunes qui s'investissent dans le village, qui perpétuent des savoir-faire, qui façonnent nos campagnes...

Nous souhaitons un franc succès à William, David, Cyrille, Alys et Guillaume dans leur choix courageux de faire perdurer les aventures familiales remarquables démarrées par leurs aïeux volonnais !

SIGNATURE DES BAUX DE LA MAISON DE SANTÉ DE VOLONNE



L'aventure de la Maison de Santé de Volonne a démarré **en mars 2015**, avec une première rencontre avec l'ARS et le sous-préfet à Castellane. Suite à cette rencontre, des réunions de concertation, avec les premiers professionnels de santé intéressés, se sont succédées d'avril à juin, pour produire une première esquisse du Projet de Santé. Cette esquisse a permis, le **9 juillet 2015**, que le projet soit retenu par la mission de coordination régionale. Le docteur André Simon de l'ORU, mandaté par l'ARS, est alors venu à de nombreuses reprises auprès des professionnels de santé pour animer l'élaboration d'un Projet de Santé. Le **4 décembre 2015**, le Dr Simon présentait une synthèse des conditions d'élaboration de notre Maison de Santé et concluait à la **faisabilité du projet**.

L'ARS, les services de l'Etat et de la Région se sont très vite positionnés comme partenaires pour accompagner la double labellisation de la Maison de Santé en MRS (Maison Régionale de Santé) et en MSP (Maison de Santé Pluri-professionnelle). Ils ont voté des soutiens financiers importants pour la réalisation d'un bâtiment à haute qualité environnementale qui accueillerait ces professionnels (DETR, FNADT, CRET...). Plus tard, en 2018, le territoire était reconnu en Zone d'Intervention Prioritaire, la Banque des Territoires nous accordait un emprunt à taux bas et début 2019, nous obtenions un nouveau financement européen FEADER. Le projet global, d'un coût de 1,3 million d'euros, est ainsi aidé à hauteur de 50% en investissement, avec aussi des soutiens en ingénierie de projet.

Côté travaux, les grandes dates sont : l'acquisition du terrain en 2015, le choix d'une maîtrise d'œuvre en 2016... Les architectes ont, dès lors, travaillé avec les professionnels de santé. Ils ont, ensemble, visité toutes les Maisons de santé du 04 et du 05 pour inspirer la conception de cette MSP. Le Permis de construire a été obtenu en fé-

vrier 2017. Il s'agit d'un bâtiment reconnu Bâtiment Durable Méditerranéen de niveau Argent. Les travaux ont démarré en février 2018 et la MSP a été réceptionnée mi-mars 2019.

La pierre angulaire de ce projet, a été la mobilisation des professionnels de santé, qui se sont fédérés, durant 4 années : en créant l'association de la Maison de Santé de Volonne en octobre 2016, en montant un dossier de financement auprès de l'ARS, en sollicitant un soutien de la FEMAS Paca, en créant des commissions de travail (suivi des travaux, environnement, projet de santé, e-santé, formation...), en montant un important dossier de financement LEADER pour équiper la Maison de Santé, en se formant notamment à l'éducation thérapeutique,... Ces travaux, rendus possible par une forte mobilisation de chacun, a permis de souder ce groupe de professionnels et de monter un Projet de Santé consistant.

C'est à la fois sur ce groupe et sur ce nouveau bâtiment qu'est fondée, solidement, la **Maison de Santé de Volonne**. Un projet et un lieu qui vont participer à l'ambition d'un « territoire Nature-Santé » porté par Provence Alpes Agglomération, et qui vont continuer de mailler le territoire de Santé bas-alpin, notamment avec la Maison de Santé de Digne et celle de Sisteron.

Ce lundi 1^{er} avril, une première cérémonie a eu lieu, dans la Maison de Santé, pour la signature des baux.

Un formidable démarrage puisque les 11 cabinets sont loués, dès l'ouverture !

Nous pensons dès lors à une annexe de notre MSP !

Une inauguration officielle, en présence des partenaires, des financeurs, de tous ceux qui ont participé à cette belle réalisation, et des Volonnais est en cours de préparation pour le mois de juin.

IANNIS, EN « SERVICE CIVIQUE »



Iannis, un jeune « Service civique » à la mairie pour vous aider pour vos démarches « en ligne » ...

La dématérialisation est une bonne chose, mais elle induit des difficultés pour certains. Depuis mi-janvier et jusqu'à mi-août, Iannis, titulaire d'un bac pro informatique, est là pour venir en aide aux habitants de Volonne sans ordinateur ou qui souhaitent un soutien.

Il peut aider dans le cadre d'une démarche administrative comme une demande de permis de conduire, de carte d'identité, expliquer l'utilisation d'internet, ou encore la mise en page d'un courrier officiel, un tableau avec calculs sur Excel...

N'hésitez pas à le contacter, il est là pour ça ! Iannis est présent en mairie les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h à 17h30.

PORTRAIT : ANDREA SIRI



Cela fait 8 ans que l'envie de peindre n'a plus quitté Andréa ! Il a 28 ans et il en a fait aujourd'hui son métier... Début mars, ce jeune artiste volonnais a exposé pour la seconde fois à la Fondation Carzou à Manosque. « Escapade rêveuse », le titre de son exposition, a été l'occasion de montrer au public de grands formats, peints à l'acrylique, dont les ressemblances avec l'œuvre de Jean-Michel Basquiat sont indéniables. La ville, tonitruante et pleine de couleurs, mais aussi le couple ou la femme sont ses sujets de prédilection. Une jolie série de dessins, au feutre, représentant la Femme, nue ou habillée, a complété cette exposition. Andrea prend le pinceau et produit ses œuvres par séries, récurrences, dans des périodes propices pour sa création, ce qui lui procure de la détente, de l'évasion...

Souhaitons lui une bonne continuation, en espérant, pourquoi pas, le voir un jour exposer à Volonne !

UNE ŒUVRE : MOUTONS, AMNON ERlichman, sculpteur forgeron



UN LIEU : LE CARREFOUR PAULON

